



Festivité de la Fête Nationale 2024

Le Conseil Municipal a le plaisir de vous convier toutes et tous à la Fête Nationale, le samedi 13 juillet 2024.

La fête nationale aura lieu dans le centre bourg entre l'église, la médiathèque (Maison de la Vie Associative) et la Pause Sciecquoise.

Programme des festivités :

- 17h00 : Accueil,
- 18h30 : Apéritif à la « La Pause Sciecquoise »,
- 19h30 : Repas (boisson non comprise),
- 22h30 : Bal avec l'orchestre Métronome.

Apéritif et repas offerts pour les sciecquois(es). Participation de 13 euros pour les personnes extérieures à Sciecq (6 euros pour les moins de 12 ans). Si vous souhaitez faire partager cette journée à des membres de votre famille ou à des amis, ils seront les bienvenus parmi nous, moyennant la participation décrite ci-dessus.

Les réservations sont obligatoires.



Merci de retourner le coupon suivant à la mairie avant le 5 juillet 2023.

Nom de famille :

Adresse :

Nombre de repas :

Paiement pour personnes extérieures à Sciecq :

Nombre de repas adulte à 13,00 € :

Nombre de repas enfant à 6,00 € :

Total à payer = _____ €

(Nombre de repas adulte*13,00 €) + (Nombre de repas enfant*6,00 €)

(Chèque libellé à l'ordre du SGC de Niort).

Cérémonie du 8 mai

Les célébrations de l'armistice du 8 mai 1945 mettent en avant des valeurs telles que la paix, la mémoire, le devoir de mémoire, le respect envers les anciens combattants, la solidarité et la reconnaissance envers ceux qui ont combattu pour la liberté. Ces commémorations visent à rappeler les sacrifices consentis pendant la Seconde Guerre mondiale et à célébrer la fin des combats en Europe.



A l'occasion du 79ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, M. Jean-Pierre Philippe, adjoint au Maire, a lu le message national adressé par M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées et par Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Vous pouvez retrouver le discours sur le site web de la commune, section "Actualités".

Inscription garderie

Le dossier d'inscription à la garderie / bus pour la rentrée scolaire de septembre 2024 est en ligne sur le site web de la commune, section "Actualités".

Expérimentation des priorités à droite

La commune expérimente depuis quelques mois la priorité à droite pour les principales intersections entre l'entrée de la commune et le centre bourg de la commune.

En partenariat avec ID79, les résultats de cette expérimentation vont être étudiés en vue d'établir un schéma de circulation cohérent à l'échelle de la commune, et en prévision des futurs travaux d'aménagement de la route de Saint-Rémy qui auront lieu à partir du 09 septembre 2024 pour une durée de 3 semaines.

D'ores et déjà, il a été acté en conseil municipal que la priorité à droite sur l'intersection entre la rue des Trois Moulins et la rue du Moulins ne sera pas conservée pour cause de mauvaise visibilité. Un stop a été mis en place.

Soirée cinéma en plein air

Pour fêter la rentrée, une soirée Cinéma en plein air aura lieu le vendredi 30 août, rue des Jardins. Cet événement sera précédé par un apéro/planches à partir de 19h.

Aide aux familles pour les enfants en centres aérés

Par délibération du 4 juin 2024, le conseil a voté en faveur d'une aide aux familles dont les enfants sont inscrits dans un des centres aérés de Niort ou au CSC de Sainte Pezenne pour les vacances d'été 2024.

L'aide est une participation aux frais engagés par les familles.

Le niveau de l'aide varie selon le quotient familial (QF) :

- De 1 à 4, une prise en charge de 30 % du coût journalier restant à charge, à concurrence de 15 jours maximum de prise en charge.
- De 5 à 9, une prise en charge de 25 % du coût journalier restant à charge, à concurrence de 15 jours maximum de prise en charge.

Les jours éligibles à la prise en charge correspondent aux jours de vacances estivaux sur l'académie de Niort.

Cette aide ne concerne pas les frais liés à des séjours (nuitées en dehors des centres de loisirs de Niort).

La demande de prise en charge sera à adresser à la mairie à partir de la rentrée de septembre. Un dossier spécifique sera à compléter, accompagné d'une facture

#5 2024

acquittée. Ce dossier sera également disponible au secrétariat de la Mairie ou en téléchargement sur le site web de la Mairie.

Cette aide est une expérimentation sur l'été 2024, dans l'attente de conclusions complémentaires de la commission Actions Sociales qui étudie les différentes possibilités de contributions financières aux gardes d'enfants les mercredis après-midi et pendant une partie des vacances scolaires.

Une nouvelle aire de jeux

Une nouvelle aire de jeux va voir le jour (début septembre) sur l'espace de la garderie et en remplacement de la précédente qui ne garantissait plus la sécurité des enfants.



Tournoi de football à 4 au City Stade

La commune de Sciecq et l'avenir 79 vous propose :

TOURNOI   

FOOTBALL **CITY STADE DE SCIECQ**

ÉQUIPES DE 4 PERSONNES **28 Juin 2024**

1 tournoi jeune 12-15 ans  **1 tournoi adulte 16 ans et plus** 

18:00 - 18:30
Accueil et Inscriptions
Gratuit



Inscriptions anticipées sur retour.infos.mairie.sciecq@gmail.com
Durée des matchs selon le nombre d'équipes inscrites
Récompenses / Billets football JO à gagner (matchs à Nantes)

La commune de Sciecq et l'association de football Avenir 79 sont heureux de vous inviter à participer au tournoi de football à 4 sur le City Stade de Sciecq.

Vendredi 28 juin, 18h00 au City Stade de Sciecq.

Inscription préalable recommandée par mail :

retour.infos.mairie.sciecq@gmail.com